

La CITE

**Classification Internationale
Type de l'éducation**

La révision 2011

Plan de la session CITE

- Présentation de la CITE 2011:

Contexte, points clés, structure de la CITE
2011

Les principaux changements par rapport à la
CITE 1997.

CITE

- permet de classer des programmes spécifiques à un pays
 - dans des catégories internationalement convenues
 - sur la base de concepts et de définitions internationalement valides et applicables à l'ensemble des systèmes éducatifs.

Les unités fondamentales de classification
sont les programmes éducatifs

La CITE classe **les programmes éducatifs** et de manière dérivée, les diplômes-certifications liés à ces programmes

les variables de classifications

La CITE classe les PROGRAMMES
EDUCATIFS en fonction de leur contenu
suivant 2 variables de classifications :

Niveaux d'éducation

et

Domaines d'études

qu'est-ce que la CITE?

La CITE classe les PROGRAMMES éducatifs d'éducation en fonction de leur contenu suivant 2 variables de classifications :

Niveaux d'éducation

et

Domaines d'études

La révision 2011 a porté uniquement sur les niveaux d'éducation; les domaines d'études ont fait l'objet d'une révision en 2013.

Pourquoi la CITE est-elle nécessaire?

les données reportées par les pays seront déterminées directement par la manière dont elles sont classées

Un programme mal classé contribuera à gonfler de manière erronée un niveau au détriment du niveau approprié

Structure de la CITE

La CITE 2011 comprend 3 composantes

- des définitions et les concepts convenus à l'échelle internationale
- Un système de classification
- Des cartographies selon la CITE des différents programmes et des certifications correspondantes des pays du monde entier.

Contexte et objectifs de la révision

Contexte et objectifs de la révision

- une révision de la CITE a été demandée dans le but de
 - refléter les changements dans les systèmes éducatifs depuis l'ancienne révision en 1997
 - Améliorer les concepts et définitions
 - Améliorer l'implémentation de la CITE

Les principaux changements de la CITE 2011

- Amélioration de la définition du formel et du non formel
- restructuration de l'enseignement supérieur: 4 niveaux au lieu de 2.
- 2 niveaux pour décrire l'éducation de la petite enfance
- Simplification de la dimension orientation, amélioration des définitions de l'enseignement général et professionnel

Les principaux changements de la CITE 2011

- Définition des dimensions « achèvement » et « accès à des niveaux supérieurs de la CITE » et « position dans la structure nationale des diplômes » qui permettent également de classer les diplômes rattachés aux différents programmes
- Inclusion et classement du niveau d'éducation atteint (à partir de la dimension « achèvement » toujours explicitée).
- Volonté de disposer d'une cartographie de programmes et de certifications pour tous les pays
- Un système de codification clair et ouvert

Les principaux changements dans la définition des niveaux et dans les dimensions complémentaires

1. Présentation des 9 niveaux de la CITE et des changements dans les niveaux
2. Des changements dans les **dimensions complémentaires** utilisées pour subdiviser les programmes et les certifications pour les différents niveaux de la CITE

Description des niveaux

Comparaison CITE 1997, 2011

CITE 1997	CITE 2011
0 Pré-primaire (conçu pour les enfants âgés de 3 ans et plus)	0 L'éducation de la petite enfance 01 Développement éducatif de la petite enfance (conçu pour les enfants âgés de moins de 3 ans) 02 Pré-primaire (conçu pour les enfants âgés de 3 ans et plus)
1 Primaire (ou premier stade de l'éducation de base)	1 Primaire
2 1er cycle du secondaire (ou deuxième stade de l'éducation de base)	2 1er cycle du secondaire
3 2^{ème} cycle du secondaire	3 2^{ème} cycle du secondaire
4 Post-secondaire non-supérieur	4 Post-secondaire non-supérieur
5 1^{er} stade du supérieur	5 Cycle court du supérieur 6 Licence ou équivalent 7 Master ou équivalent
6 2^{ème} stade du supérieur	8 Doctoral ou équivalent

Niveau 0 : Education de la petite enfance

- Enseignement qui vise à encourager le développement précoce afin de préparer l'enfant à participer au système d'enseignement et à la société.
- regroupent les programmes qui possèdent une composante éducative volontaire
- ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à l'âge d'entrée dans le niveau 1 de la CITE
- se déroulent habituellement à l'école ou dans une autre institution
- les programmes éducatifs : au moins 2 heures par jour et 100 jours par an d'activités éducatives

CITE 2011 niveau 0 : Education de la petite enfance

- 2 types : la différence entre les 2 types de programmes concerne surtout le groupe d'âge ciblé.
 - Les programmes de DEPE sont destinés à des enfants âgés de 0 à 2 ans
 - sont caractérisés par un environnement d'apprentissage visuellement stimulant et linguistiquement riche.
 - encouragent l'expression personnelle tout en mettant l'accent sur l'acquisition du langage et son utilisation pour une communication pertinente.
 - Les programmes de garderie uniquement sont exclus
- Question aux pays: existe-t-il une collecte des données concernant ce type de programme?

CITE 2011 niveau 0 : Education de la petite enfance

- les programmes d'enseignement préprimaire sont destinés à des enfants âgés de 3 ans jusqu'à l'âge d'entrée à la CITE 1.
 - Interaction avec leurs pairs et les éducateurs à travers laquelle les enfants améliorent leur utilisation du langage et leurs aptitudes sociales,
 - commencent à développer les compétences de raisonnement logique
 - autonomie et préparation à l'école.

Caractéristiques des programmes du niveau 1: primaire

- donnent aux élèves des aptitudes fondamentales en lecture, écriture et mathématiques
- Visent à établir une base solide pour l'apprentissage et la compréhension des connaissances de base, le développement personnel et social et la préparation au premier cycle de l'enseignement secondaire.
- visent un apprentissage avec un niveau de complexité de base et peu ou pas de spécialisation.

Caractéristiques des programmes du niveau 1: primaire

- En règle générale, un enseignant principal
- Ce niveau dure généralement 6 ans même si sa durée peut aller de 4 à 7 ans.
- Inclut les programmes d'alphabétisation, de 2eme chance ou de programme de réintégration

NIVEAU 2 - 1er cycle de l'ens. Sec.

- Jettent les bases pour l'apprentissage tout au long de la vie et le développement humain
- Les programmes sont axés sur des matières.
- Les enseignants ont souvent une formation pédagogique dans des matières précises.

NIVEAU 2 - 1er cycle de l'ens. Sec.

- Durent généralement de 2 à 5 ans. La durée la plus commune est de 3 ans
- Durée cumulée depuis le début de la CITE 1: 8 à 11 ans
- Comprend seconde chance ou de programmes de réinsertion

NIVEAU 3 - 2ème cycle de l'ens. Sec.

- Généralement destiné à compléter l'enseignement secondaire en vue de la préparation à l'enseignement supérieur, et/ ou de fournir les compétences nécessaires à l'emploi
- Ils sont davantage différenciés que le niveau 2 et proposent un éventail plus large d'options et de filières.

NIVEAU 3 - 2ème cycle de l'ens. Sec.

- Critère d'admission : CITE 2
- Durée : généralement 2 à 5 ans mais la durée la plus commune 3 ans.
- Durée cumulée depuis le début du niveau 1 de la CITE: 11-13 ans;
- Souvent, les enseignants hautement qualifiés dans les sujets
- Comprend les prog de seconde chance ou de réinsertion

Niveau 4: Enseignement postsecondaire (non supérieur)

- fournit des expériences d'apprentissage qui viennent compléter l'enseignement secondaire et préparent à l'entrée sur le marché du travail et/ou à l'enseignement supérieur.
- Élargit les connaissances acquises dans le secondaire tout en restant moins complexe que l'enseignement supérieur.

Niveau 4: Enseignement postsecondaire (non supérieur)

- sont généralement conçus pour fournir aux individus qui ont achevé le niveau 3 de la CITE des certifications exigées pour accéder à l'enseignement supérieur ou à l'emploi lorsque leur certification de niveau 3 ne leur donne pas cet accès.
- durée : dure généralement de 6 mois à 2 ou 3 ans.

Nouvelle structure des programmes de l'enseignement supérieur

Les 3 niveaux licence master doctorat sont clairement identifiés dans un niveau qui leur est propre.

Un programme conduisant à un diplôme de niveau inférieur à la licence constitue un niveau spécifique

5 Cycle court du supérieur

6 Licence ou équivalent

7 Master ou équivalent

8 Doctorat ou équivalent

Le cycle court du supérieur est globalement équivalent à CITE 5B

Doctorat et équivalent est grosso modo équivalent à CITE 6

L'ancien CITE 5A est subdivisé en Licence et équivalent ou master et équivalent

Niveau 5: ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE CYCLE COURT

- Conçu principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles.
- Habituellement, programmes fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail.
- Peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur.

Niveau 5: ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE CYCLE COURT

- Sont également classés au niveau 5 les programmes académiques dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent.
- exigent un minimum de 2 ans équivalent temps plein
- mais dure généralement de 2 à 3 ans.

Niveau 6– NIVEAU LICENCE OU ÉQUIVALENT

- Permet d'acquérir des connaissances et compétences académiques et/ou professionnelles intermédiaires conduisant à un premier diplôme ou une certification équivalente.
- Typiquement, fondés sur la théorie mais peuvent inclure des cursus pratiques.
- se fondent sur des travaux de recherche de pointe et / ou meilleures pratiques professionnelles

Niveau 6– NIVEAU LICENCE OU ÉQUIVALENT

- requiert une durée cumulée théorique (au niveau de l'enseignement supérieur) de trois à quatre ans
- L'admission à ces programmes exige normalement l'achèvement complet d'un programme du niveau 3 ou 4 de la CITE donnant accès à l'enseignement supérieur.
- Peuvent donner accès aux programme de Niveau 7 mais pas au niveau 8

Niveau 7 NIVEAU MASTER OU ÉQUIVALENT

- Souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente.
- Peut avoir une composante de recherche importante, mais ne conduit pas encore à l'attribution d'un diplôme de doctorat.
- Typiquement, fondés sur la théorie mais peuvent inclure un cursus pratique ; ils se fondent également sur des travaux de recherche de pointe et/ou les meilleures pratiques professionnelles.

Niveau 7 NIVEAU MASTER OU ÉQUIVALENT

- les programmes durent au moins généralement
 - de 1 à 4 ans lorsqu'ils suivent le niveau 6 de la CITE
 - ou 5 à 7 ans lorsqu'ils suivent directement un programme de niveau 3 de la CITE
- Habituellement, il est possible de poursuivre au niveau 8 de la CITE (niveau doctorat) bien que tous les programmes du niveau 7 ne donnent pas un accès direct au niveau 8.

Niveau8 NIVEAU DOCTORAT OU ÉQUIVALENT

Une durée minimale d'au moins trois ans en équivalent temps plein

Conçu pour conduire principalement à une qualification de recherche avancée

Consacré à des études approfondies et des recherches originales

Les thèses doivent être une contribution importante à la connaissance et d'une qualité publiable

Les changements dans les dimensions complémentaires

Pour chaque niveau, les programmes et les certifications sont subdivisés à l'aide de dimensions complémentaires :

- l'orientation du programme ;
 - l'achèvement du niveau de la CITE ;
 - l'accès à des niveaux de la CITE plus élevés ; et
 - la position dans la structure nationale de diplômes et de certifications.
- Les dimensions complémentaires ne s'appliquent pas toutes à tous les niveaux

dimensions

CITE 1997

Orientation (CITE 2-4 seulement)

❖ Général préprofessionnel

❖ Professionnel

CITE 2011

Orientation (CITE 2-8)

❖ Général/académique

❖ Professionnel

dimension

CITE 1997	C ITE 2011
Orientation (CITE 2-4 seulement) <ul style="list-style-type: none">❖ General préprofessionnel	Orientation (CITE 2-8) <ul style="list-style-type: none">❖ Général/académique
<ul style="list-style-type: none">❖ Professionel	<ul style="list-style-type: none">❖ Professionel
Destination <ul style="list-style-type: none">❖ A (mène directement à la CITE 6)❖ B (mène directement à un niveau supérieur de la CITE mais pas nécessairement à la CITE 6)	achèvement /accès <p>Achèvement et accès à un niveau plus élevé de la CITE (que ceci mène directement ou non au niveau 8 de la CITE)</p>
<ul style="list-style-type: none">❖ C (ne mène pas à un niveau supérieur de la CITE)	<ul style="list-style-type: none">❖ Achèvement (mais sans accès direct aux niveaux supérieurs de la CITE)❖ Achèvement partiel (sans accès direct aux niveaux supérieurs de la CITE)❖ Non achèvement (sans accès direct aux niveaux supérieurs de la CITE)

Position dans la structure nationale de diplômes et de certifications (niveau 6 et 7 uniquement)

- Premier diplôme– licence ou niveau équivalent (3 à 4 ans)
- Premier diplôme de type long – licence ou master, ou niveau équivalent
- Deuxième diplôme/certification ou diplôme supplémentaire –après la licence ou un programme équivalent
- Deuxième diplôme/certification ou diplôme supplémentaire après un programme de master ou programme équivalent

3 tableaux récapitulatifs des points clés de la CITE 2011 et qui introduisent en particulier les codifications

Niveau d'études (premier chiffre)	Type d'études (deuxième chiffre)
0 - Éducation de la petite enfance	1 - Développement éducatif de la petite enfance (de 0 à 2 ans)
	2 - Éducation pré-primaire (de 3 ans à l'entrée au primaire)
1 - Enseignement primaire	0 - Aucune
2 - Premier cycle de l'enseignement secondaire	Orientation
	4 - Générale : programmes conçus pour développer les connaissances, aptitudes et compétences générales des apprenants ainsi que leurs aptitudes en lecture, écriture et mathématiques, souvent dans l'optique de les préparer à des programmes d'éducation plus avancés au même niveau de la CITE ou à un niveau supérieur, et de poser les bases d'un apprentissage tout au long de la vie. Ils peuvent également présenter des éléments de l'enseignement professionnel, sans conduire directement au marché du travail.
3 - Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	
4 - Enseignement post-secondaire non-supérieur	
5 - Enseignement supérieur de cycle court	5 - Professionnelle : programmes conçus pour développer les aptitudes, connaissances et compétences des apprenants dans un métier, une profession ou un secteur donnés. Ils permettent d'obtenir une certification reconnue sur le marché du travail.
6 - Niveau licence ou équivalent	
7 - Niveau master ou équivalent	6 - Orientation non précisée : à utiliser pour les niveaux 6, 7 et 8 de la CITE en l'absence d'une définition reconnue au niveau international des orientations académiques et professionnelles au niveau supérieur.
8 - Niveau doctorat ou équivalent	

Niveau d'études (premier chiffre)	Sous-catégories (troisième chiffre)									
0 - Éducation de la petite enfance	0 - Aucune									
1 - Enseignement primaire	0 - Aucune									
2 - Premier cycle de l'enseignement secondaire	Achèvement/accès									
3 - Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="835 505 1041 764">1 - Non achèvement du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*</td> <td data-bbox="1041 505 1255 764">2 - Achèvement partiel du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*</td> <td data-bbox="1255 505 1486 764">3 - Achèvement complet du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*</td> <td data-bbox="1486 505 1696 764">4 - Achèvement complet du niveau de la CITE, accès direct au niveau supérieur de la CITE*</td> </tr> </table>	1 - Non achèvement du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	2 - Achèvement partiel du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	3 - Achèvement complet du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	4 - Achèvement complet du niveau de la CITE, accès direct au niveau supérieur de la CITE*					
1 - Non achèvement du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	2 - Achèvement partiel du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	3 - Achèvement complet du niveau de la CITE, pas d'accès direct au niveau supérieur de la CITE*	4 - Achèvement complet du niveau de la CITE, accès direct au niveau supérieur de la CITE*							
4 - Enseignement post-secondaire non-supérieur										
5 - Enseignement supérieur de cycle court	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="835 902 1041 1040">1 - Pas d'achèvement du niveau de la CITE</td> <td data-bbox="1041 902 1696 1040">4 - Achèvement du niveau de la CITE (≥ 2 ans)</td> </tr> </table>	1 - Pas d'achèvement du niveau de la CITE	4 - Achèvement du niveau de la CITE (≥ 2 ans)							
1 - Pas d'achèvement du niveau de la CITE	4 - Achèvement du niveau de la CITE (≥ 2 ans)									
6 - Niveau licence ou équivalent	Achèvement et position dans la structure nationale des diplômes et certifications									
7 - Niveau master ou équivalent	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="835 1130 1041 1398" rowspan="2">1 - Non achèvement du niveau de la CITE</td> <td data-bbox="1041 1130 1178 1219">5 - Premier diplôme</td> <td data-bbox="1178 1130 1356 1219">6 - Premier diplôme long (> 4 ans)</td> <td data-bbox="1356 1130 1545 1219">7 - Deuxième diplôme ou diplôme supplémentaire au niveau licence ou équivalent</td> <td data-bbox="1545 1130 1696 1219"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="1041 1219 1178 1398"></td> <td data-bbox="1178 1219 1356 1398">6 - Premier diplôme long (≥ 5 ans)</td> <td data-bbox="1356 1219 1545 1398"></td> <td data-bbox="1545 1219 1696 1398">8 - Deuxième diplôme ou diplôme supplément</td> </tr> </table>	1 - Non achèvement du niveau de la CITE	5 - Premier diplôme	6 - Premier diplôme long (> 4 ans)	7 - Deuxième diplôme ou diplôme supplémentaire au niveau licence ou équivalent			6 - Premier diplôme long (≥ 5 ans)		8 - Deuxième diplôme ou diplôme supplément
1 - Non achèvement du niveau de la CITE	5 - Premier diplôme		6 - Premier diplôme long (> 4 ans)	7 - Deuxième diplôme ou diplôme supplémentaire au niveau licence ou équivalent						
		6 - Premier diplôme long (≥ 5 ans)		8 - Deuxième diplôme ou diplôme supplément						
8 - Niveau doctorat ou équivalent	4 - Achèvement du niveau de la CITE (≥ 3 ans)									

Quelques définitions

un programme éducatif

- **un programme éducatif** se définit comme une succession ou un ensemble cohérent d'activités éducatives ou de communication conçues et organisées en vue de réaliser des objectifs d'apprentissage préétablis ou un ensemble spécifique de tâches éducatives pendant une période durable.

Diplômes –certifications

une certification éducative est la reconnaissance officielle, généralement sous la forme d'un document, qui vient sanctionner l'achèvement complet d'un programme éducatif ou du cycle d'un programme.

On peut obtenir une certification par :

- i) l'achèvement total d'un programme éducatif complet
- ii) l'achèvement complet d'un cycle d'un programme éducatif (certifications intermédiaires) ;
- ou iii) la validation de connaissances, d'aptitudes et de compétences acquises indépendamment de la participation à un programme éducatif.

La CITE 2011 couvre les programmes éducatifs formel et non formel

- Définition de l'Enseignement Formel (EF)
- L'enseignement formel est un enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié au travers d'organismes publics et d'entités privées reconnues qui constituent le système éducatif formel d'un pays.
- Les programmes d'EF sont reconnus en tant que tels par les autorités nationales compétentes pour l'éducation ou les autorités équivalentes.
- L'EF se compose principalement de l'enseignement initial. L'enseignement professionnel, l'éducation répondant à des besoins spéciaux et certaines parties de l'éducation des adultes sont souvent reconnus comme appartenant au système éducatif formel.

La CITE 2011 couvre les programmes éducatifs formels et non formels

- Définition de l'Enseignement Non Formel (ENF)
- L'ENF se définit comme un enseignement institutionnalisé, volontaire et planifié.
- constitue un ajout, une alternative et/ou un complément à l'enseignement formel
- s'adresse à des individus de tous âges mais ne se structure pas nécessairement sous la forme d'un parcours continu ;
- il peut être de courte durée et/ou de faible intensité et il est proposé généralement sous la forme de programmes courts, d'ateliers ou de séminaires.
- L'ENF mène le plus souvent à des certifications non reconnues comme formelles (ou équivalentes) par les autorités nationales ou infranationales compétentes pour l'éducation, voire même à aucune certification.

La CITE 2011 NE couvre PAS l'apprentissage informel ni l'apprentissage fortuit ou aléatoire

Orientation

- L'enseignement professionnel est défini comme des programmes éducatifs qui sont conçus pour acquérir la compréhension, le savoir-faire et les compétences spécifiques pour une profession ou un métier particulier ou un ensemble de professions ou de métiers.
- Les programmes éducatifs professionnels peuvent avoir des composantes se déroulant sur un lieu de travail (par exemple l'apprentissage). Si ces programmes sont menés à bon terme, ils permettent l'obtention d'un diplôme-certification professionnel pertinent pour le marché du travail qui est reconnu comme orienté professionnellement par les instances nationales compétentes et/ou le marché du travail.

Orientation

- L'enseignement général offre des programmes éducatifs conçus pour développer les connaissances générales, les capacités, les compétences en calcul, en lecture et en écriture des participants, souvent pour les préparer à poursuivre leur éducation au même niveau ou à un niveau plus élevé. Ces programmes sont normalement mis en oeuvre dans un environnement scolaire. L'éducation générale inclut les programmes éducatifs conçus pour préparer les participants à entrer dans l'enseignement professionnel, mais qui ne sont pas conçus pour conduire directement à un diplôme-certification reconnu sur le marché du travail.